



Lycée Marius Bouvier

Le Proviseur
Aux
Parents d'élèves

Tournon, le 12 septembre 2019

Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

SECRETARIAT
DU PROVISEUR

19/20

Affaire suivie
par
Marion BAYET

Téléphone
04.75.07.86.50
Télécopie
04.75.07.86.51

Mél :

ce.0070031W
@ac-grenoble.fr

Adresse
postale :
69 route de
Lamastre
BP 93 – 07301
TOURNON-
SUR-
RHONE CEDEX

Madame, Monsieur,

Conformément au calendrier fixé par le Ministère de l'Éducation Nationale, les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le :

Vendredi 11 octobre 2019 de 8h à 13h

Un bureau de vote sera installé dans le bureau du proviseur.

Je souhaite attirer votre attention sur l'organisation de ce scrutin :

- ✚ Chaque parent d'un enfant est électeur et éligible sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale par décision de justice. Par conséquent, les deux parents figurent sur la liste électorale, dans la mesure où les informations concernant chacun d'eux auront été communiquées à l'établissement.
- ✚ Chaque parent ne dispose que d'une seule voix quel que soit le nombre de ses enfants dans le même établissement.
- ✚ La liste électorale des parents d'élèves est arrêtée **le vendredi 20 septembre 2019 minuit**
- ✚ Elle est établie sur la base des informations données dans les documents remplis par les familles en début d'année. **Elle peut être consultée au secrétariat du lycée.**
- ✚ Les déclarations des candidatures doivent être remises le **lundi 30 septembre minuit.**
- ✚ Les bulletins et professions de foi seront distribués aux parents **au plus tard le 4 octobre 2019.**

Une réunion d'information vous expliquant les objectifs et modalités de fonctionnement des différents conseils et commissions (Conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline, CHS, CESC conseils de classe) est prévue le :

✚ **Vendredi 20 septembre 2019 à 17h15** en salle de conférence du lycée

Dès aujourd'hui, si vous êtes intéressés pour être élus ou participer à la vie de l'établissement, je vous demande de retourner le coupon réponse ci-joint, au secrétariat du proviseur pour le :

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 DELAI DE RIGUEUR

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie de votre collaboration.

Le Proviseur,

Laurent CALATRABA

COUPON REPONSE A RENVoyer AU SECRETARIAT DU PROVISEUR POUR
LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2019

**JE VOUS RAPPELLE QUE LA DATE DE DEPOT DES CANDIDATURES
SUR LES LISTES EST LE 30 SEPTEMBRE 2019 MINUIT DELAI DE RIGUEUR**

✂-----✂

☐ Monsieur Parents de l'élève

☐ Madame Classe

1) ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) :

Est candidat, tout parent qui se présente sur une liste. Chaque liste de candidats peut comporter au plus un nombre de noms égal au double du nombre de sièges à pourvoir soit pour le lycée 10 noms (5 titulaires et 5 suppléants). Le nombre de noms portés sur chaque liste **ne peut être inférieur à deux**.

☐ Souhaite être candidat **boite mail**@.....

☐ Affilié à une fédération de parents d'élèves

☐ FCPE

☐ PEEP

☐ AUTRE :

☐ Non affilié à une fédération de parents d'élèves

☐ Ne souhaite pas être candidat

2) PARTICIPATION AUX COMMISSIONS NE NECESSITANT PAS D'ETRE ELUS AU C.A :

☐ OUI (laquelle)

☐ NON

☐ CESC (Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté)

☐ Commission FONDS SCOCIAL

☐ C.V.L (Conseil de la vie Lycéenne)

☐ COMITE D'ETHIQUE ET DE SUIVI DU POLE DE VIDEO SURVEILLANCE

☐ Commission éducative

3) DELEGUE AUX CONSEILS DE CLASSE :

☐ OUI

☐ NON

Si oui Boite Mail :@.....